

<http://jesuschristenfrance.fr/saints-bienheureux-et-grandes/article/pere-yannick-bonnet>

# Père Yannick Bonnet

- Saints, bienheureux et grandes figures chrétiennes de France -



Date de mise en ligne : mercredi 21 mars 2018

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

## Père Yannick Bonnet

« Le père Yannick Bonnet est retourné vers le Père le vendredi 16 mars 2018 au soir. Il aimait tant saint Joseph...il le fêtera au Ciel cette année. Cette dernière chronique, rédigée juste avant qu'il ne se sache atteint d'un cancer foudroyant, était déjà une forme d'au-revoir. Nous le pleurons et le remercions pour tant de bien qu'il a fait, d'encouragements prodigués et d'amitié partagée. »

« Mardi 20 mars était enterré le Père Yannick Bonnet, prêtre à Carnac, décédé à l'âge de 84 ans. Certains internautes nous ont contacté pour nous informer ne pas comprendre comment ce dernier pouvait par ailleurs être le père de 7 enfants, le grand père de 28 petits enfants et l'arrière grand père de 10 arrières petits enfants. Explications.

Yannick Bonnet était en effet veuf, et devenu prêtre plus tard, ce qui est totalement permis par l'Eglise. « En 1975, est parue l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* (Annoncer l'Évangile aux hommes de notre temps) de Paul VI, dans laquelle le pape insistait pour que tout baptisé joue un rôle dans l'évangélisation. Cela m'a convaincu de me tourner vers la formation » déclarait-il dans une interview paru sur le magazine le Pèlerin.

Puis ce dernier d'expliquer : « À Lourdes, en 1993, j'ai ressenti fortement un appel au sacerdoce. Puis, à Medjugorje, en 1995, deux mois avant sa mort, j'ai compris que ma femme serait en paix et que le Seigneur m'appelait à le suivre. Je n'en ai rien dit à mon épouse mais elle l'avait deviné. Après son départ vers le Père, j'ai attendu un an avant d'annoncer à mes enfants que je voulais devenir prêtre. »

Concernant le fait qu'un veuf puisse devenir prêtre, voici les explications du journal *Alateia* : « si l'Église ne permet pas à un prêtre ordonné de se marier, un homme marié et même père de famille, devenu veuf, peut être ordonné prêtre. En effet, si le sacrement du mariage fonde un « contrat sacramental » indissoluble, le décès de l'épouse mettant fin à la vie conjugale, rien ne s'oppose à ce que le sacrement de l'ordre soit reçu par l'époux veuf. Car le lien du mariage scellé de façon définitive sur Terre ne saurait perdurer de la même façon dans l'Éternité. Le veuvage est donc la seule condition dans laquelle un père de famille peut, dans l'Église catholique latine, devenir prêtre. Et il est à noter que si un nouveau mariage est envisageable pour un veuf laïc marié religieusement, il n'est évidemment pas possible pour un veuf ordonné prêtre. »

Dans certaines Églises catholiques orientales, comme par exemple l'Église gréco-catholique ukrainienne, les hommes peuvent se marier en vue de fonder une famille avant leur ordination sacerdotale. Le mariage ne leur est cependant plus permis après leur ordination et les évêques de ces Églises ne sont choisis que parmi les prêtres célibataires.

Depuis ses 75 ans, le père Bonnet vivait dans le diocèse de Vannes (Morbihan). Après avoir fondé « Parents

pour l'École », une nouvelle association de parents d'élèves de l'enseignement libre (pour faire concurrence à l'APEL), considérant que « le caractère propre de l'école catholique et de ses instances n'est plus assuré », il lançait, avec Claude Marchadier, l'Association éducation solidarité (AES) qui vise à « procurer des bourses d'études primaires et secondaires dans des écoles catholiques vraiment libres ».

Pour ceux qui voudraient rendre un dernier hommage au père Yannick Bonnet, une seconde cérémonie sera célébrée jeudi 22 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Fortunat de Craponne (69), suivie de l'inhumation au cimetière de Craponne. »

Source : Breizh-info

Comment pouvez-vous dire que tout est grâce ? Dernière chronique du P. Y. Bonnet, décédé ce 16 mars 2018

« Comment pouvez - vous dire que tout est Grâce ?

Les chrétiens sont souvent interpellés à propos de cette phrase qui fait partie de la sagesse populaire ....chrétienne.

Et de fait, il est facile de débiter la liste de tout ce qui ne va pas dans notre monde. Le premier réflexe du sage consiste à poser une question à l'interlocuteur : pouvez- vous me dire les critères de jugement dont vous vous servez pour décréter ce qui va et ce qui ne va pas dans notre bas monde ? on peut en effet évaluer l'impact d'un événement ou la valeur d' une action de bien des façons.

Avant de porter un jugement, il faut toujours prendre le temps d' analyser la situation, qui peut s' avérer plus complexe qu'on ne l'imaginait.

Le deuxième réflexe consiste à faire remarquer que nous ne connaissons pas l'avenir et que l'histoire, merveilleuse rallonge à notre courte expérience de la vie, nous montre que c' est souvent l'imprévisible qui se produit et qui infirme les pronostics optimistes ou pessimistes que nous nous étions aventurés à faire !

Et c' est à ce niveau que s'opère une différence profonde entre l'incroyant et le chrétien. C'est bien notre Foi qui affirme à notre raison que le Dieu que nous adorons « est » Amour, qu'Il ne peut vouloir pour nous que le bonheur pour lequel Il nous a créés, celui d'une vie éternelle où Il nous comblera de sa tendresse infinie. Le chrétien ne méprise pas la vie terrestre mais il sait qu'elle n' est qu'un passage pour nous conduire à la Vie Eternelle. Il dépend de nous qu'elle nous permette d'accéder à ce Bonheur que, seul, notre Dieu peut nous donner et pour lequel Il s' est fait homme, allant jusqu'à mourir sur une Croix par pur Amour.

Dans cette perspective, le chrétien convaincu sait bien que sa manière d'évaluer les événements diffère profondément de celle des incroyants. Autant pour ce qui concerne les actes des personnes, il est tout à fait possible de trouver des points de convergence avec les incroyants, car il y a une morale « naturelle », accessible à tous les hommes de bonne volonté, autant pour ce qui concerne la « marche du monde », c'est beaucoup plus ardu. Car, pour le croyant , l'essentiel est de parvenir à la Vie Eternelle et, de ce fait , il évalue la vie terrestre en fonction de critères religieux, c'est-à-dire de relation avec ce Dieu, qui l'aime au point d' avoir subi volontairement une souffrance indicible pour le sauver.

Dès lors l'expression « Tout est Grâce » prend tout son sens : Dieu qui est Amour et pour Lequel le temps n'existe pas agit en permanence pour le salut éternel de ses chères créatures. Ce salut éternel nécessite

peut-être des épreuves, qu'à vue humaine nous pensons injustes, insupportables, inhumaines.

**Nous oublions que Dieu sait mieux que nous tirer du Bien de ce qui est objectivement un mal : pensons aux horreurs perpétrées pendant les guerres, aux régimes politiques totalitaires et, plus proches de nous, aux horribles « faits divers » relatés par nos media. Nombre de drames ont paradoxalement été à l'origine de conversions humainement impensables, ce qui confirme la puissance de la Grâce divine. Je pense au procès des criminels de guerre, à Nuremberg, pendant lequel l'un d'entre eux a vécu un retournement total, approuvant sa condamnation à mort par pendarion en la considérant comme une grâce aussi merveilleuse qu'imméritée.**

**La Grâce divine ne fait jamais défaut. »**

**Père Y. Bonnet**

### [Yannick Bonnet](#)

Puis-je mettre mes enfants dans une école hors contrat ?

Cette question, en apparence simple, pose un problème de fond, celui de la responsabilité des parents dans le choix de l'école, à laquelle ils confient leurs enfants, sachant que la famille ne peut se passer de partenaires pour instruire, de professionnels de l'enseignement.

Au passage, beaucoup de parents croient qu'en France l'école est obligatoire. C'est une erreur : ce qui est obligatoire, c'est de donner une instruction aux enfants et j'ai connu des personnes, qui n'avaient été à l'école qu'à partir du lycée. Auparavant, leurs parents avaient trouvé d'autres formes de partenariat, instruction individuelle dans le logement familial ou petit cours donné à moins de cinq élèves dans un local privé.

Ce qui rend le problème complexe, c'est que l'instruction est inséparable de l'éducation, puisque le fait d'acquérir des connaissances ou des compétences exige humilité, patience, persévérance, courage, volonté...c'est-à-dire des vertus morales. En outre, si l'instruction est dispensée à un nombre conséquent d'élèves, le milieu humain ainsi constitué peut être lui-même fortifiant ou contaminant pour les enfants.

En outre, pour des parents catholiques, se pose le problème de la consolidation ou de l'affaiblissement de la vie de foi de leurs enfants. En dehors du problème spécifique de la catéchèse, qui peut être traité en dehors du cadre scolaire, il faut savoir que l'enseignement des disciplines profanes, français, histoire, sciences diverses, littérature, etc.... n'est absolument pas neutre vis-à-vis de ce qu'enseigne notre Eglise en matière de Foi et de Morale. La lecture attentive des manuels, proposés dans les établissements d'enseignement officiellement catholiques, notamment pour ce qui concerne les sciences de la vie et de la terre, mais également l'histoire et la géographie, m'a souvent consterné car ils étaient porteurs d'une vision, voire d'une idéologie, incompatible avec l'enseignement constant de l'Eglise en matière de foi et de morale. ( Voir ici, ce que disait le cardinal Ratzinger sur le poison des faux pédagogues dans les manuels scolaires)

Ajoutons enfin que, s'ils sont attentifs aux méthodes pédagogiques elles-mêmes, les parents peuvent légitimement les trouver inefficaces ou même dangereuses. Il y a suffisamment d'exemples concrets de pédagogies mises en service avec légèreté pendant les quatre dernières décennies pour susciter une prudente méfiance - Méthode globale ou semi-globale de lecture, calculette donnée prématurément, abstraction mathématique introduite abusivement, langage ésotérique pour signifier des choses simples, etc. A cela, il faut ajouter des abandons nombreux de méthodes, importantes pour la structuration de l'expression et de la pensée, analyse grammaticale et logique, règle de trois, etc.

Tout cela pour dire que le choix d'une école est du domaine de la vertu de prudence et qu'il dépend de la qualité des établissements à la portée géographique et économique de la famille en matière de pédagogie, d'éducation morale et de compatibilité raisonnable avec les exigences de notre foi. Mais il dépend aussi de la personnalité de l'enfant. Est-il affectivement fragile ou solide ? Est-il combatif ou influençable ? Est-il déjà mature ou encore très immature ? Supporterait-il la vie de pensionnaire ?

Finalement la question « école hors contrat ou non » n'en est pas une, car, dans ce domaine comme dans les autres, la pensée unique ou socialement correcte doit être tenue pour insignifiante par les parents. En outre, l'école parfaite n'existe pas et il s'agit pour les parents de procéder à des arbitrages, difficiles, où interviennent moyens financiers, localisation, qualité des écoles (multicritère) et personnalité de l'enfant. Mais c'est justement cela le rôle, exigeant, de parents.

Yannick Bonnet.

Espérer avec Marthe Robin. Père Y. Bonnet

Y a-t-il encore des raisons d'espérer ?

« Même si je ne le partage pas, je comprends le désespoir de mon interlocuteur. Ce qui l'a secoué, ce n'est pas l'agression verbale d'une Ministre contre Monseigneur Aillet, mais le caractère ultra minoritaire de la réaction des évêques français. Que ladite Ministre estime qu'il ne faut pas laisser de temps pour réfléchir à une femme enceinte avant qu'elle décide de garder ou non son enfant, cela ne l'a pas étonné, mais il s'attendait à une réaction vigoureuse et concertée de l'épiscopat. Comme mon interlocuteur me l'exprime, s'il y a une Assemblée des Evêques de France, c'est quand même aussi pour que l' Eglise de France puisse montrer sa détermination face à une idéologie qui fait tout pour imposer sa culture de mort à une population conditionnée par les media. Cet homme me semble découvrir qu'il y a au sein de ladite Assemblée des courants de pensée divergents concernant des questions aussi graves que celle de l'avortement.

Intérieurement je me dis : « Mieux vaut qu'il le découvre tard que jamais ! » et je lui donne quelques autres exemples de ces divergences qui fragilisent la résistance des laïcs à la pression anticatholique omniprésente dans notre société française. Mon objectif n'est pas d'augmenter son désarroi, mais de bien lui faire comprendre qu'il ne faut pas rêver ! Cher ami, lui dis-je, comprenez bien que non seulement il n'y a plus de solution électorale à l'effondrement politique de la France, mais qu'en outre les Catholiques, fidèles au Magistère de l'Eglise, ne peuvent compter pour se sentir soutenus spirituellement, moralement et culturellement, que sur un nombre restreint de membres de la hiérarchie, évêques et prêtres. Autrement dit, soyez sans illusion, humainement parlant il n'y a plus d'espoir. Mais il nous reste ....l'Espérance !

Lisez ou relisez « Spe Salvi » de notre Pape émérite Benoit XVI ainsi que la quatrième partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique et jetez -vous à corps perdu dans la prière. Et puis, parcourez l'histoire de l'Eglise et vous verrez qu'elle a déjà connu des périodes difficiles et des infidélités notoires du clergé français. Je suis d'ailleurs convaincu que notre pays a besoin de percevoir cette impuissance actuelle face aux dangers multiples qui se manifestent pour commencer à se ressaisir.

Ce sursaut bénéfique ne peut être que catholique et il le sera. Vous me dites à juste titre, sept évêques c'est peu ! Moi je trouve très bien que sept évêques aient réagi immédiatement pour soutenir leur confrère, cela donnera des idées à d'autres pour les rejoindre à la prochaine occasion et, croyez-moi, nouvelle occasion il y aura ! La cinquième république est moribonde, le gouvernement impuissant, la classe politique divisée, mais c'est en France, à Paray le Monial, que le Sacré Coeur est apparu pour nous déclarer sa flamme ! Et notez que le roi Louis XIII avait judicieusement anticipé en consacrant le Royaume à la Très Sainte Vierge ! A ce stade de notre conversation, je m'avise tout d'un coup que nous sommes le jour anniversaire de la mort de Marthe Robin voici 35 ans, elle qui m'a

redonné l'Espérance le premier mardi d'avril 1973, alors que je me lamentais de l'état de mon pays, pourtant dirigé par un bon Président ! Si je garde le moral malgré Marisol, Najat et consorts, c'est grâce à cette rencontre que je le dois et à tout ce qu'elle a changé dans ma vie. Merci , Seigneur ! »

Père Y. Bonnet